

porte d'un côté l'effigie de saint Joseph, avec la légende *Saint Joseph*, et, sur l'autre face, celle de la Sainte Vierge portant l'Enfant Jésus, avec les mots *Mater I E S V Christi ora pr.*

D'après les Annales du monastère, le petit pauvre était un petit sauvage habillé pour la circonstance aux frais des Mères Ursulines.

La seconde cérémonie eut lieu le 7 juillet 1722. Ce fut la bénédiction de la première pierre de l'autel (1), par le Père de la Chasse, supérieur du collège de Québec et des missions des Jésuites au Canada. Cette pierre fut posée par M. de Saint-Crespin, conseiller au Conseil souverain, ami du monastère.

Enfin, la veille de l'Assomption de cette même année, Mgr de Saint-Valier fit lui-même la bénédiction de la nouvelle église. Il y eut à cette occasion un triduum solennel, puisque le lendemain on y célébra avec pompe la fête de l'Assomption, et, le jour suivant, la fête des saintes Reliques.

Le développement de l'Eglise au Canada et les nombreuses fondations qui en sont les fruits, ne permettraient pas aujourd'hui des solennités aussi multiples et prolongées.

Aussi tout le cérémonial de la fête du 2 août dernier se fit-il dans moins d'une heure. Bien qu'elle fût rehaussée par le concours d'un clergé nombreux et distingué, la scène se déroula sans éclat extérieur dans l'intimité du cloître.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, digne successeur des Laval et des Saint-Valier, et comme eux protecteur éclairé et bienveillant des communautés religieuses, présidait à la bénédiction. Il était assisté de Mgr A. Vacher, P. S. S., chanoine de la Basilique de Lorette, et procureur du collège Canadien à Rome, et de M. le curé de Québec.

Outre le très rév. Mgr C.-A. Marois, P. A., vicaire général, les prêtres suivants étaient présents à la cérémonie: MM. C. Gagné, M. Fillion, G. Miville, O. Audet, C. Cloutier, C.-A. Collet, L. Lindsay, V. Huard et E. Laflamme, ainsi que deux Jésuites, les PP. S. Granger et N. Paré.

On avait tenu à inviter spécialement à cette cérémonie — répétition de celles d'il y a près de deux siècles, — les représentants des ordres religieux alors exerçant le saint ministère dans la Nouvelle-France, fils de saint François, de saint Ignace et du

(1) Cet autel était en maçonnerie.